

***Rapport financier de l'exercice 2020/2021
par Gilles Bayon de La Tour, trésorier***

A la suite de l'Assemblée générale de notre association du 4 avril 2019, il a été décidé de changer les dates de début et de fin d'exercices sociaux, afin de conserver la date de l'assemblée générale fin novembre. Les exercices sociaux commencent donc dorénavant le 1^{er} juillet et se terminent le 30 juin de l'année suivante. Pour ce faire, les comptes du 1^{er} exercice modifié 2019/2020 ont donc été établis sur un exercice de 18 mois (du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2020).

Aujourd'hui vous sont présentés les comptes de l'exercice 2020/2021 (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021).

Ces comptes sont difficilement comparables aux comptes des années antérieures, car l'application du nouveau règlement comptable relatif aux associations (règlement ANC 2018-06) a engendré d'importantes modifications :

- Les activités du Mécénat affecté aux monuments historiques sont dorénavant enregistrées en produits et en charge dans le compte de résultat. (1 952 268 € pour l'exercice 2020/2021).
- Le bénévolat de nos 250 délégués et référents figure dorénavant en produits et en charges en bas du compte de résultat (581 136 € pour l'exercice 2020/2021).
- Les cotisations des adhérents sont dorénavant comptabilisées à l'encaissement effectif, ce qui majore les cotisations de l'exercice 2020/2021 d'environ 150 000 €.

Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021 (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021)

Les résultats 2020/2021 de notre association sont bons. Ces résultats sont liés à la bonne tenue des recettes qui ont sensiblement augmentées et à la bonne maîtrise des charges.

Nos Ressources de l'exercice 2020/2021

Nos ressources sur l'année (hors fonds de mécénat) s'établissent à 1 265 903€, en sensible augmentation par rapport aux années précédentes. Une partie très importante de cette augmentation est due au changement de méthode comptable que nous avons dû adopter pour les cotisations.

Le nombre d'adhérents net (compte des non renouvellements par rapport aux nouveaux adhérents) continue d'augmenter. Au 31 décembre 2020, il y avait 44 adhérents de plus qu'au 31 décembre 2019. Le nombre d'adhérents ayant choisi la cotisation de soutien ou la cotisation de bienfaiteur augmente très fortement.

Les abonnements à notre Revue représentent 102 316 €. Le nombre global d'abonnés est quasi stable par rapport aux exercices précédents (après retraitement des abonnements de soutien et de bienfaiteur).

Les recettes publicitaires de notre revue sont en légère hausse à 88 717 €. Cette augmentation est liée à l'arrivée de Signature Assurances (mécène), qui s'est engagé également pour 3 ans au niveau de la publicité dans la Revue.

Les activités de services et de formation ont connu une baisse significative, l'association ayant au cours de l'exercice, quasi exclusivement assuré les formations en visioconférence, la plupart du temps gratuitement.

Le mécénat affecté (frais de gestion sur les dons), génère une recette pour l'association de 36 224 €, en augmentation par rapport à 2019, mais dans la lignée des exercices antérieurs.

Les participations financières des entreprises partenaires à notre Congrès sont à 0, du fait de l'absence de Congrès pendant l'exercice 2020/2021.

Les dons représentent un poste en forte augmentation à 115 013 €.

Ils sont constitués par :

- Les dons des délégués et référents qui ne demandent pas le remboursement des frais engagés dans le cadre de l'exercice de leur mission bénévole.
- Des dons des trois entreprises mécènes.
- Des dons versés par les adhérents Audacieux du patrimoine (47 x 500 € pendant l'exercice 2020/2021).
- D'un leg de 5 000 €.

Les subventions reçues sont en augmentation (60 500 €) : 25 500 € du Ministère de la Culture, 15 000 € de la part de la Fondation Mérimée et 20 000 € de la Région Normandie, pour le financement de projets d'animation culturelle portés par des adhérents.

Enfin, la location de l'appartement du dernier étage de notre aile à l'Hôtel de Nesmond et d'une partie des bureaux à la Fondation Mérimée viennent compléter nos revenus (16 333 €).

Nos dépenses de l'exercice 2020/2021 :

Nos charges d'exploitation (hors fonds de mécénat) se sont élevées à 1 052 610 €, en phase par rapport aux exercices précédents.

Les salaires et charges sociales restent le principal poste de coût de l'association. Les rémunérations des permanents, charges comprises (un peu plus de 530 000 €) représentent un peu plus de la moitié de nos charges.

Les autres postes de dépenses sont en phase par rapport aux dépenses des exercices précédents.

Le poste dotation aux amortissements augmente à 60 373 € du fait de la réévaluation de la valeur de notre Siège intervenue au 1^{er} juillet 2020.

Résultat Financier

Les produits financiers de l'exercice ne sont pas significatifs.

Pertes et recettes exceptionnelles

Il n'y a pas de pertes exceptionnelles ni de recettes exceptionnelles significatives dans les comptes de l'exercice 2020/2021.

Résultat net de l'exercice 2020/2021

Toutes ces opérations se traduisent par un résultat d'exploitation de + 211 824 € et un résultat net comptable de + 208 385 €. Ces résultats sont en très grande partie liés à la modification de la comptabilisation des cotisations payées par nos membres lors de l'exercice précédent. La Capacité d'autofinancement au cours de l'exercice s'est élevée à 110 000 €.

Bilan au 30 juin 2021

Le résultat comptable positif de 208 835 € permettra de diminuer le montant des pertes cumulées qui, au 30 juin 2020, s'élevait à 883 451 €.

Il permettra également de reconstituer la trésorerie de l'Association qui, grâce à ces bons résultats, a terminé l'année 2020 et 2021 sans avoir recours à un découvert bancaire, mais qui reste insuffisante au regard des règles de prudence de gestion des associations de notre type.

Le bilan de notre association bénéficie également du fait que l'actif composé pour l'essentiel par l'Hôtel de Nesmond, a été revalorisé de 360 000 € à 3 000 000 € dans les comptes sociaux au 31 juin 2020.

Il bénéficie enfin du fait que l'Association n'a aucun emprunt en cours.

BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

Nous avons établi le budget prévisionnel 2021/2022 sur des bases prudentes.

Au niveau des recettes prévisionnelles, nous avons conservé l'essentiel des chiffres de l'exercice 2020/2021, à l'exception des cotisations de nos adhérents pour lesquelles nous ne pouvions pas prendre les chiffres de l'exercice précédent impactés par le changement des règles comptables relatives aux cotisations. En conséquence nous avons pris comme hypothèse des recettes de cotisations, les chiffres obtenus pour les cotisations du 1^{er} janvier 2021 au 30 septembre 2021, soit 9 mois sur 12. Cette approche est assez prudente, car on observe, suite à l'important travail de prospection effectué, une sensible augmentation du nombre des nouveaux adhérents sur les 9 premiers mois de l'année 2021. Nous avons également prévu que les entreprises partenaires de notre Congrès de novembre 2021 nous verseraient 40 000 €, soit avec une légère augmentation par rapport au Congrès 2018.

Au niveau des dépenses prévisionnelles, nous avons pris l'essentiel des chiffres de l'exercice 2020/2021, à l'exception du poste « salaires et charges sociales » qui tient compte des décisions prises de recrutement de deux apprenties, de la pérennisation du poste de l'assistante administrative et de l'évolution de l'organisation de la Revue. Nous avons également prévu 40 000 € de dépenses pour le Congrès, financées par les entreprises partenaires du Congrès.

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2021/2022 devrait se situer autour de 20 000 €, après dotation aux amortissements de 60 000 €.

La Capacité d'Autofinancement au cours de l'exercice devrait se situer autour de 70 000 €.

Cotisations et abonnements 2022

Sur ces bases, il a été décidé de ne pas augmenter les cotisations, ni le prix de l'abonnement, à savoir :

- Cotisation simple, comprenant l'abonnement à la revue, maintenue à : 240 €, soit un coût net de 121,20 € après réduction d'impôt sur le revenu ;
- Cotisation de Soutien maintenue à 390 €, comprenant l'abonnement à la revue, soit un coût net d'après réduction d'impôt sur le revenu de 132,60€ ;
- Cotisation Bienfaiteur, maintenue 1 800 € comprenant l'abonnement à la revue, soit un coût net à partir de 612 € après réduction d'impôt sur le revenu ;
- Cotisations jeunes (- de 35 ans) et secondaires maintenues à : 110 €, soit 57,20 € après réduction d'impôt sur le revenu ;
- Contribution complémentaire des ADP de 500 €, en complément de la cotisation ;
- L'abonnement à la revue est maintenu à 60 € pour les 5 numéros, dont le hors-série Côté Jardins.

Merci à tous ceux qui volontairement soutiennent l'action de la Demeure Historique en acceptant d'acquitter la cotisation de soutien à 390 € ; le surcoût est faible, 11,4 €, après réduction d'impôt sur le revenu.

Je vous remercie de l'attention portée à la présentation de ce rapport financier.